

programme de diversification agricole. La Direction de la commercialisation voit à la création de débouchés et effectue des recherches et des analyses visant à l'établissement de marchés à long terme pour les produits agricoles. Les informations au sujet des marchés et les renseignements connexes sont transmis aux diverses directions du ministère, aux producteurs et aux commerçants agricoles. La Direction des services vétérinaires dirige un laboratoire de diagnostic des maladies des animaux, assure l'application de la Loi sur les services vétérinaires régionaux et de la Loi sur les bourses d'études en sciences vétérinaires, et travaille en étroite collaboration avec des médecins vétérinaires et la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture à la lutte contre les maladies du bétail et de la volaille.

La Direction des services techniques fournit des programmes en génie agricole, en entomologie et en apiculture, et offre une aide technique aux résidents ruraux qui installent dans leurs fermes des systèmes modernes de distribution d'eau. La Direction des programmes communautaires et familiaux offre des programmes de formation et de perfectionnement et s'occupe d'activités concernant les 4-H et la jeunesse, de main-d'œuvre agricole, d'affaires communautaires, d'orientation rurale et d'analyse des ressources; elle dirige également le Centre de vulgarisation agricole de Brandon qui dispense des programmes de formation pour les adultes. Les Services de communications fournissent régulièrement des services de presse, de radio et de télévision à tous les organes d'information et ils publient et diffusent plus de 400.000 brochures, dépliants et circulaires chaque année. La Division des services régionaux compte cinq régions comprenant 38 bureaux de district chacun est pourvu de représentants agricoles. Le rôle principal de la Division est d'étendre aux résidents ruraux les services de formation et de consultation en matière d'agriculture, d'économie domestique et de développement rural grâce à des assemblées, des journées d'activités, des cours abrégés et des contacts personnels.

**Saskatchewan.** Le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan se compose de trois grandes Divisions: la Division de la production et de la commercialisation, la Division du développement des ressources agricoles et la Division de la vulgarisation et du développement rural. En outre, le ministère compte des Services de soutien, un Secrétariat de la planification et de la recherche et un Bureau de rationalisation de la manutention des céréales et des systèmes de transport.

La Division de la production et de la commercialisation voit à l'application de 27 lois et règlements destinés à améliorer la production, la manutention, le conditionnement et la commercialisation de certains produits agricoles au profit des producteurs et des consommateurs. Elle comprend les secteurs suivants: Phytotechnie, Zootechnie, Services vétérinaires, Services de génie agricole et Commercialisation et Économie, ainsi que les organismes suivants: Office de contrôle du lait, Société de l'assurance-récolte de la Saskatchewan, Commission de commercialisation des porcs de la Saskatchewan, et Commission de commercialisation des moutons et de la laine de la Saskatchewan.

La Division de la vulgarisation et du développement rural s'occupe de l'amélioration et du rendement des fermes. Elle coordonne l'activité de tout le personnel du ministère qui est régulièrement en contact avec le public. Elle comprend le Secteur des services régionaux de vulgarisation et le Secteur de l'amélioration des fermes familiales. Le Secteur des services régionaux de vulgarisation offre des services d'orientation dans le cadre des programmes d'adaptation agricole. Son travail est effectué par l'entremise de 43 représentants agricoles répartis dans toute la province et regroupés en six districts régionaux de vulgarisation comptant chacun un personnel de soutien composé de spécialistes. Le Secteur de l'amélioration des fermes familiales dispense aux agriculteurs des conseils techniques sur la construction des bâtiments de ferme, la planification de l'entreprise, l'approvisionnement en eau, l'élimination des déchets, la mécanisation et la manutention du matériel.

La Société d'établissement agricole fait partie de la Division de la vulgarisation et du développement rural. Elle administre un programme de crédits et de subventions à l'intention des personnes qui se lancent dans la production de bétail ou qui élargissent leur entreprise afin de les aider à rentabiliser leur exploitation.

La Division du développement des ressources agricoles s'occupe surtout du développement des terres et des ressources en eau aux fins de l'agriculture. Elle se compose du Secteur des terres et du Secteur de la conservation et de l'amélioration des terres. Elle s'occupe également des travaux de construction liés au projet d'irrigation de la rivière Saskatchewan et